

Un projet de syndicat scolaire entre Saint-Christophe et Condé-sur-Risle

Les communes de Condé-sur-Risle et Saint-Christophe-sur-Condé envisagent la création d'un Sivos pour pérenniser l'école et simplifier sa gestion.

« C'est un projet que nous avons en commun à Saint-Christophe et Condé-sur-Risle, réaliser un Sivos entre nos deux communes pour pérenniser l'école de Condé », résume Dominique Leroy, maire de Condé. « Il faut qu'on anticipe, pour qu'on ne ferme pas une classe comme cela a pu se passer ailleurs », argumente Julien Garancher, le maire de Saint-Christophe-sur-Condé. D'autant qu'à Condé, le conseil aimerait ouvrir une cinquième classe, pour équilibrer le 2e cycle, les classes de Grande section de maternelle, de CP et CE1, qui ne doivent pas excéder un effectif de 24 enfants.

L'établissement d'un Sivos permettrait d'impliquer les élus de Saint-Christophe, puisque la gestion serait ainsi confiée à ce syndicat et non plus à la seule commune de Condé. Des représentants de Saint-Christophe prendraient place dans les réunions et seraient pleinement associés.

« Une évidence »

Cette décision, que les deux édiles espèrent concrétiser rapidement, est comme une évidence pour Julien Garancher. Quoique les deux villages soient issus de deux cantons et deux communautés de communes différentes, l'édile de Saint-Christophe met en avant des liens historiques et des commodités établies au fil des décennies. De fait, Condé est la commune la plus proche, c'est également la seule à mettre à disposition un ramassage scolaire qui dessert Saint-Christophe. « Dieu sait que je me suis battu pour le mettre en place », insiste Dominique Leroy. En outre, Julien Garancher juge l'enseignement et les projets pédagogiques solides. Il y a aussi la cantine qui fournit du fait maison, les sorties scolaires avec le bus communal de Condé. Enfin, l'aspect administratif qui pourrait être considérablement simplifié. « Tous les ans, je m'arrache les cheveux au moment du budget de la commune parce que les frais de scolarité ne sont pas les mêmes », raconte Julien Garancher. Dans tous les cas, ce seront les parents qui décideront où inscrire les enfants. Néanmoins, ce Sivos est un signal fort qui établit officiellement Condé-sur-Risle comme école associée à Saint-Christophe.

Un vivier pour l'école de Condé-sur-Risle

Actuellement, 30 % des élèves de Saint-Christophe fréquentent les bancs de l'école de Condé. Mais c'est un vivier qui n'est pas négligeable. La démographie de Saint-Christophe est dynamique, il y a 145 enfants ou adolescents de 0 à 17 ans. D'autre part, le Plan local d'urbanisme intercommunal dont va dépendre Saint-Christophe, sera vraisemblablement moins contraignant que celui de Condé, qui limite les constructions.

François Lefebvre



De gauche à droite: Dominique Leroy (maire de Condé), Cindy Coulon (Atsem), Alexandra Vanbesien (1^{re} adjointe); Christelle Bréval (agent de la cantine et de la garderie) et Mélisande Seigneur (présidente de l'association de parents d'élèves). François Lefebvre